



Paroisses de Caluire et Cuire

Pour une Eglise synodale



Communium – Participation – Mission

1. Qu'est-ce que la synodalité ?

« **Marcher ensemble** » pour discerner la volonté de Dieu pour son Eglise

Cela demande d'écouter ce que l'Esprit Saint dit à l'Église (Ap 2, 7) et pour cela ensemble nous mettre à l'écoute :

- De la Parole de Dieu et la Tradition vivante de l'Église.
- Des uns et des autres, surtout ceux qui sont en marge.

3 mots (en sous-titre) pour entrer dans la démarche :

Communium : Le mot « ensemble » est très fréquent dans les documents du pape François. Il veut appuyer la dimension de l'Église « Peuple de Dieu » à travers lequel s'exprime le *sensus fidei* : cet instinct, ce flair des baptisés pour discerner l'appel de Dieu et la vérité de l'Évangile.

Participation : Ce processus nécessite la participation de tous, l'inclusion, l'intégration et l'écoute de ceux qui sont en marge ou qui se sentent exclus de l'Église, « car tous les fidèles sont qualifiés et appelés à se servir mutuellement grâce aux dons que chacun a reçus de l'Esprit Saint ».

Mission : Cette démarche synodale conduit et vise à vivre une mission plus fructueuse : mieux témoigner de l'amour de Dieu au sein de toute la famille humaine.

2. Pourquoi entrer en synodalité ?

Le pape François porte ce souhait pour toute l'Église depuis longtemps. A maintes reprises ces dernières années (discours, homélies, exhortations, encycliques...), il a eu l'occasion de préciser sa pensée pour finalement souhaiter un

synode des évêques d'abord en 2023, afin que sa préparation sur le terrain pastoral soit suffisante et consistante.

« **Processus** » est le mot clé! Il s'agit d'aider tous nos lieux d'Église, permettre que notre « être en Eglise » devienne plus synodal à travers toutes nos rencontres et à tous les niveaux. Le pape François affirme que « c'est précisément ce chemin de synodalité que Dieu attend de l'Église du troisième millénaire »¹.

Ce processus est perçu par le pape François comme le remède nécessaire contre le cléricisme (DP 6 : le document préparatoire fait ainsi plusieurs fois référence à la Lettre au peuple de Dieu du 20 août 2018). Ce processus permet à l'Église de « redécouvrir sa nature profondément synodale » par une écoute respectueuse des uns et des autres. Au final, cela doit devenir « la manière ordinaire de vivre et de travailler en Eglise ».

3. Comment entrer en synodalité ?

Par une invitation très large : le pape insiste pour que l'ensemble des baptisés (et même au-delà) participent à ces rencontres : « il faut veiller tout particulièrement à impliquer les personnes qui risquent d'être exclues : les handicapés, les réfugiés, les migrants, les personnes âgées, les personnes qui vivent dans la pauvreté, les catholiques qui ne pratiquent que rarement ou jamais leur foi », afin d'éviter « l'entre-soi ».

Par une véritable écoute : « Faites attention à la manière dont vous écoutez » (Lc 8, 18). Dans son discours du 17 octobre 2015, le pape François écrivait : « Une Eglise synodale est une Eglise de l'écoute, avec la conscience qu'écouter "est plus que le fait d'entendre" (EG 171). C'est une écoute réciproque dans laquelle chacun a quelque chose à apprendre. » Se laisser transformer, surprendre même convertir par la parole de l'autre comme Pierre a été changé par son expérience avec Corneille (Ac 10).

1

4. Concrètement, comment faire ?

Je fais déjà partie d'un groupe paroissial (biblique, MCR, liturgique, bureau d'une association, art floral, ou autres...) :

- Le groupe choisit une date de rencontre, l'un des quatre thèmes définis par le diocèse, un animateur et un rapporteur. Il pense également à inviter une ou deux personnes de son entourage « qui ne met pas ou plus les pieds à l'église ».

Je ne fais pas partie d'un groupe déjà constitué :

- Deux dates **au choix** vous sont proposées pour constituer un groupe et participer à cette démarche synodale, à la **Maison Notre-Dame des Lumières** – rue Paul Painlevé:

samedi 29 janvier, de 14h30 à 16h30

OU mercredi 23 mars, de 20h30 à 22h30

Quatre thèmes proposés par le diocèse :

- 1) **Démarche appréciative de la vie et des projets de notre paroisse ou groupe**

- Qu'est-ce qui me réjouit de ce que je vois de la vie et du fonctionnement de mon groupe, de la vie de notre paroisse ?
- Qu'est-ce qui me peine ?
- Comment notre « être en Eglise » peut être plus fidèle à ce que le Seigneur en attend ?
- Quels ajustements/modifications nous semblent nécessaires dans le fonctionnement, les prises de décisions ?

2) Après le rapport de la CIASE...

- Quels sentiments sont venus à moi après la publication du rapport Sauvé début octobre 2021 ?

- Comment me suis-je informé sur le contenu de ce rapport ?
- Mon implication, dans l'Eglise en a-t-elle été changée ? Pourquoi ?

- Quels sont pour moi les points sur lesquels l'Église doit changer et se réformer à l'échelle du Vatican, du diocèse et de la paroisse ?

- Connais-je des victimes d'abus par un membre de l'Église ?

- Ai-je eu le courage de les écouter ?

- Quelle doit être maintenant l'attitude la plus juste de notre diocèse à l'égard des victimes ? Vis-à-vis de ceux qui ont commis ces actes ?

- 3) **Pour une Église « Peuple de Dieu » riche de la diversité de tous les baptisés**

- Notre paroisse est-elle, par celles et ceux qui y participent et s'y engagent, le reflet de la diversité des baptisés de son territoire ?

- Y a-t-il des quartiers, des milieux sociaux, des origines peu représentées ? Pourquoi ? Comment y remédier

- 4) **Rêver l'Église pour demain** (Ce que j'en vois aujourd'hui, ce que j'en espère pour demain)

- Qu'est-ce qui permettrait à l'Église d'être plus synodale ?

Les documents

Une présentation de ces quatre thèmes et des propositions de questions se trouvent sous forme de fiches sur le site lyon.catholique.fr (cliquer sur « Synode 2023 sur la synodalité »).

Ils seront également disponible en accès libre et **en version papier au fond des cinq églises** de notre paroisse **à partir du dimanche 2 janvier 2022** (Merci de vous servir avec discernement afin d'éviter tout gaspillage de papier).

Une contribution écrite par groupe devra être envoyée directement par mail au diocèse à cette adresse synodalite@lyon.catholique.fr au plus tard le 10 avril 2022, afin qu'il puisse rédiger la synthèse de 10 pages qu'il devra envoyer au Vatican le 15 mai 2022.